

« Quand on ne sait pas grand-chose, on est toujours cruel pour ceux qui savent encore moins... »

Marcel PAGNOL

n° 385

Juillet-Août 2024



la VOIX  
DU  
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91

courriel : [mairie@chartainvilliers.fr](mailto:mairie@chartainvilliers.fr) internet : [www.chartainvilliers.fr](http://www.chartainvilliers.fr)



[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)



**BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS  
RENDEZ-VOUS LE 31 AOÛT  
POUR LE FEU D'ARTIFICE  
SUR L'AIRE DE LOISIRS  
À 22H00  
NOUS VOUS Y ATTENDONS NOMBREUX.**

Inscription avant le 4 juillet avec votre règlement Places limitées

fête nationale 14 juillet

COMMUNE de CHARTAINVILLIERS

Célébrons ensemble la Fête nationale !  
**DIMANCHE 14 JUILLET 2024 à 12 HEURES**  
APÉRITIF et DÉJEUNER CHAMPÊTRE ORGANISÉS PAR VOTRE MAIRIE

RENDEZ-VOUS A 12 HEURES PLACE DU FROU pour partager le verre de l'amitié

APÉRITIF OFFERT

**AU MENU...**  
Salade grand'ferme  
Barbecue party (cuisse de poulet, saucisse, merguez, lard)  
Pommes de terre au four, crème aux herbes  
Brie et salade  
Bande feuilletée multi-fruits  
Vin rouge ou rosé  
**Menu enfants** 😊  
Entrée, Nuggets de poulet, frites, dessert

**TARIFS**  
Adultes **15€**  
Enfants moins de 15 ans **7,50€**

COUPON A TRANSMETTRE A LA MAIRIE AVANT LE JEUDI 4 JUILLET AVEC VOTRE REGLEMENT

NOM \_\_\_\_\_ PRENOM \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_ Mail \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_ CHARTAINVILLIERS

Nombre de personnes : ADULTE(S) \_\_\_\_\_ x 15 €  
ENFANT(S) \_\_\_\_\_ x 7.50 € Menu enfant

TOTAL \_\_\_\_\_

chèque à l'ordre de REGIE DE RECETTES DE CHARTAINVILLIERS

Informations auprès de la Mairie 02 37 32 32 91 [mairie@chartainvilliers.fr](mailto:mairie@chartainvilliers.fr)

## CLOCHE DE L'ÉGLISE



Nous y arrivons.

Les travaux de remplacement de la cloche devraient avoir lieu à compter du 9 septembre.

La bénédiction est prévue le Mardi 17 septembre à 14h30 par Monsieur le curé Charbonnel de Maintenon.

Nous vous confirmerons cet événement dans la Voix du Frou de septembre.

**Dès maintenant vous pouvez ajouter à vos contacts et communiquer sur la nouvelle adresse mail de la mairie.**

**[mairie@chartainvilliers.fr](mailto:mairie@chartainvilliers.fr)**



Photo utilisée avec l'accord de la maman

**« Clic clac David » !!! une photo offerte par la Mairie pour la Fête des Mères...**

14 mamans étaient présentes samedi 1<sup>er</sup> juin pour poser avec leurs enfants devant l'objectif de David CHOLLEY, conseiller municipal mais également photographe professionnel !

Très bon après-midi rythmé par les sourires et les rires. De nombreux messages de remerciements ont été adressés à David à réception des photos.

Merci aux Mamans d'être venues partager ces moments de détente dans le « studio » aménagé dans la salle polyvalente et merci à David pour sa patience !



**CHARTAINVILLIERS**  
**VIDE MAISON COLLECTIF**  
**DIMANCHE 16 JUIN**

**Pour la deuxième année consécutive votre village s'est transformé en vide-grenier géant !**

24 maisons ont ouvert leurs portes, jardin, garage, aux nombreux chineurs venus malgré une météo incertaine.

Merci aux carnutes participants, à Camille et Jérôme **CHEZ PÉPÉ ET MÉMÉ Brocanterie** d'avoir assuré l'accueil des visiteurs et organisé un espace restauration avec animation.

Merci également à Coralie notre secrétaire, Dominique, Jean-Pierre et Nicolas d'avoir assuré la communication et la logistique. Pour rappel, l'inscription était gratuite.







## FÊTE DE LA SAINT-JEAN

La météo n'étant pas certaine, les organisateurs ont choisi d'abandonner le terrain de la mare, initialement prévu pour cette animation, pour se replier dans la cour de l'école des Carnutes afin d'avoir les pieds plus au sec...

Mais ce fût encore un vif succès pour cette fête organisée par le Comité des Fêtes. 200 personnes ont participé à cette soirée.

Félicitations aux membres et aux bénévoles du comité des Fêtes de Chartainvilliers.

## DERNIER RAPPEL

### Inscriptions au transport scolaire pour la rentrée 2024-2025

#### **Pour les élèves d'élémentaire (du CP au CM2) demeurant à Chartainvilliers :**

Les inscriptions au transport scolaire pour la future année scolaire se font en 2 temps :

**1 :** Vous rendre sur le site internet <https://eboutique.filibus.fr/> à **partir du 1<sup>er</sup> mai 2024** pour commander le titre jeune qui vous sera facturé 10 euros.

La Mairie de Chartainvilliers pourra vous rembourser cet abonnement sur présentation d'un justificatif d'achat et d'un RIB

**2 :** Vous rendre sur le site internet de REMI début juin 2024 à l'adresse suivante

<https://www.remi-centrevalde Loire.fr/transports-scolaires/inscriptions/>  
pour inscrire ou réinscrire vos enfants.

#### **Pour les élèves de maternelle (de la PS à la GS) demeurant à Chartainvilliers :**

Les inscriptions au transport scolaire pour la future année scolaire se font exclusivement sur le site internet de REMI.

#### **Pour les élèves collège et lycée demeurant à Chartainvilliers :**

Inscriptions sur le site de filibus.fr

**ATTENTION PÉNALITÉ DE 30€ A COMPTER DU 1ER AOÛT**



**i li Cinémobile MAINTENON**  
**vendredi 19 juillet** ▶ Place Aristide Briand

**16h15**

**18h15**

**20h30**



100 ans de la République  
 100 ans de la République  
 100 ans de la République

Prix tarif 4,20 euros Remboursement : 12 € 47 54 98 98 / cinemobile.cdc.fr  
 Tarif réduit 4,10 euros



**CHARTAINVILLIERS**  
 PLACE DU FROU

**VIDE GRENIER**

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation vaut droit à l'image.

**01 Septembre** **8-18 H**

Inscription obligatoire - modalités au dos

**Buvette et Food Truck**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS AU 26 AOUT 2024**  
**ATTESTATION-INSCRIPTION VIDE-GRENIER**

Personne(s) physique(s) résidant dans le département / Personne(s) Morale(s)  
 Date : **DIMANCHE 01/09/2024** à Ville : **CHARTAINVILLIERS**

Nom : ..... Prénom : .....  
 Né(e)(s) le : ..... A : ..... Dpt : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : .....  
 Tél : ..... Portable : .....  
 Email : .....

**Pour les professionnels\***  
 Je soussigné(e), .....  
 Titulaire de la N° de carte professionnelle : .....  
 N° du registre du commerce + date : .....

**Pour les particuliers\***  
 Je soussigné(e), .....  
 Titulaire de la pièce d'identité N° : .....  
 Délivré le : ..... Par : .....  
 N° immatriculation de mon véhicule : .....

**Déclare sur l'honneur :**  
 - Ne pas être commerçant(e)(s)  
 - Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)  
 - De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : ..... le : ..... Signature : .....

\* Cocher la catégorie concernée.  
 Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation.

**TARIFS**

**Particulier** : 11 € / 4 mètres **Professionnel** : 15€ / 4 mètres

Ci-joint le règlement de \_\_\_\_\_ € pour l'emplacement d'une longueur de \_\_\_\_\_ mètres.

Cocher la case correspondante : Particulier:  Professionnel:

Bulletin d'inscription à retourner **dûment complété et signé** sous enveloppe au nom du Comité des fêtes - Vide Grenier Septembre 2024 accompagné du chèque du montant total de l'emplacement à l'ordre du **Comité des fêtes de Chartainvilliers** chez Mme PREVOST 5 Impasse du repos 28130 Chartainvilliers.

L'inscription sera prise en compte à réception de votre bulletin d'inscription et de votre règlement.

**comite.des.fetes.chartainvilliers@laposte.net**  
**07 63 09 14 86**

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers  
 Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers .